

Sujet : [INTERNET] Avis d'enquête publique Catella Romorantin et Villefranche-sur-Cher

De : Pascal JOURDANT

Pour : pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr

Date : 26/03/2023 20:25

Monsieur, Madame,

Veillez trouver, ci-dessous, ma contribution à l'enquête publique à propos du projet Catella, à Romorantin et à Villefranche-sur-cher.

Dans le dossier, il est fait état d'une hypothèse de 196 poids lourds, c'est à dire des camions de 44 tonnes et de 600 véhicules utilitaires avec charge maximum de 3,5 tonnes, qui transiteront chaque jour pour se rendre sur le site Catella.

Ce trafic va donc représenter (aller – retour) 400 passages de poids lourds et 1200 passages de véhicules utilitaires chaque jour sur nos routes, dans notre agglomération et nos villages.

Dans l'étude, il est fait état d'un trafic actuel avec des valeurs relevées en 2015 il y a 8 ans !

En prenant ces valeurs très anciennes, de 1220 passages de camions poids lourds/jour auxquels il faut ajouter les 400 de votre projet soit 1620 passages de camions par 24 heures. On obtient, un camion poids lourd toutes les minutes environ qui transiterait à Romorantin et son agglomération !

Les hypothèses de circulation engendrée par ce projet Catella ne prennent pas en compte la réalité routière du territoire.

L'accès nord au site de stockage Catella se fera par la voie dite de contournement de Romorantin.

Les camions PL et VL emprunteront cette voie de contournement D922 en provenance d'Orléans, qui débute au rond point de la zone commerciale "Les portes de Sologne". Cette voie devient D765 après le rond point de la "route de Blois" pour redevenir D922 après le rond point "des pompiers" jusqu'au site de stockage Catella.

Tout au long de cette voie, des zones commerciales et d'activités se succèdent, des habitations et logements sont également proches de cette voie de contournement.

Actuellement, des ralentissements se produisent fréquemment à, certain moment sur cette voie, notamment au rond point Super U, aux feux tricolores du croisement de la cité St Marc et de la Demanchère et au rond point des pompiers.

De plus, il faut noter l'absence de zone protégée et aménagée pour les cyclistes et les piétons le long et aux abords de cette voie de contournement pour se rendre dans les zones commerciales : centre Leclerc, Super U...

Sur les axes D922 et D765 pour arriver à Romorantin par le Nord:

La traversée de Mur de Sologne par la D765 est dangereuse pour les habitants et délicate pour les poids lourds de par la configuration de ce village. Les camions poids lourds doivent s'arrêter pour se croiser. Ce projet augmenterait donc le passage de 200 à 300... camions poids lourds/jour et plusieurs centaines 500 à 800 véhicules utilitaires/jour...

A-t-on prévu la réalisation d'une route de contournement de Mur de Sologne ?

Sur la D922, il en va de même pour les communes traversées : Millancay, la Ferté Beauharnais...

La Ferté Beauharnais aux trottoirs étroits ou inexistantes aux voies parfois resserrées.

L'accès dans la ferté Beauharnais à la D923 pour rejoindre l'A71 avec une intersection en plein cœur du village avec maisons à colombages est problématique avec ce trafic, ici également il y a un encombrement avec 2 camions.

Par ailleurs, pour l'axe D922 pour arriver à Romorantin, la route est étroite et particulièrement dégradée, l'impact de ce trafic supplémentaire va fortement affecter la sécurité routière, il n'y a aucune zone aménagée (3 voies...) pour les dépassements de PL et VL en toute sécurité. Il en va de même pour la D923 après la Ferté Beauharnais pour rejoindre l'A71

Comment pouvez-vous développer l'attractivité du territoire dans ces conditions, avec cette activité et ces cortèges de camions et leur nuisance qui traversent nos villes et villages, détériorent et encombrent nos routes départementales ?

Les prévisions de créer 350 emplois sont "surprenantes" également ; ce chiffre correspond à un ratio très élevé pour une activité logistique qui de plus tend à être robotisée.

Pour comparaison la sté Caillau emploie 600 personnes sur son Site de Romorantin, des emplois qui contribuent à l'économie locale. Un emploi dans l'industrie comme Caillau génère 1,5 emploi indirect. Il n'en est pas de même pour cette activité de stockage.

Pourquoi Catella refuse de communiquer son business plan avec les noms de ses clients, leur activité, leurs produits qui seront stockés et qui transiteront sur nos routes pour ou par ce site de stockage ?

Ce projet Catella est néfaste en tout point, artificialisation des sols, pollution lié au transport routier important qu'il engendreEt de surcroît, il ne présente essentiellement que des emplois hypothétiques et pour certains précaires... et cela pour stocker des produits fabriqués à l'autre bout de la planète.

Ce projet ne comporte aucune étude sur l'impact sanitaire sur les populations, environnemental, qualité de l'air, émission Co2, bruit, encombrement routier... Pollution visuelle des bâtiments.

Ce projet va à l'encontre du 6ème rapport du GIEC et des objectifs de réduction des gaz à effet de serre pour 2030 et de la neutralité carbone pour 2050.

Il est indispensable qu'une réunion publique ait lieu très prochainement pour répondre aux questions des citoyens.

Léonard de Vinci voulait construire un palais à Romorantin. La municipalité actuelle veut construire des hangars, les grands hommes ne sont plus ce qu'ils étaient...

Cordialement

Contributeur : Pascal Jourdan

